

PROCES VERBAL

AGO AGE URGTV
CENTRE



DATE :

15 avril 2024

HEURE :

20h30

LIEU :

Romorantin-Lanthenay

EN PRÉSENCE DE

Adrien Benoist, Bertrand Guillet, David Lafay, Claire Combelles, Céline Pinson, Marleen Bruggnk, Linnéa Garrido Andersson, Mathilde Charbonneau, Camille Delepine, Laetitia Perochon, Nicolas Fradin, Arnaud Jouen, David Jumert, Arnaud Dallé, Karine bauchery, Sébastien Sicard, Pauline Carvalho, Jean-François Riou, Jean-Philippe Gartioux, Bruno Dapogny, Brigitte Trezzani.

LES DOCUMENTS DISPONIBLES

- Les statuts et le règlement intérieur de l'association
- Le projet de statuts modifiés
- Un exemplaire de la convocation de l'assemblée
- La feuille de présence

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

L'ORDRE DU JOUR

- Rapport moral, financier et d'activité
- Vote pour approbation de la cotisation annuelle régionale à hauteur de 8 IO HT

COMPTE RENDU

Cinquante-six (56) adhérents de l'Association sont présents ou représentés, représentant plus du quart des membres actifs à la date de l'Assemblée. L'Assemblée délibère donc valablement.

David Jumert préside la séance en sa qualité de Président en exercice du Comité Directeur. Bertrand Guillet, Secrétaire Générale de l'association, assure le secrétariat de la séance.

RAPPORT MORAL ET RAPPORT D'ORIENTATION DU PRÉSIDENT

David Jumert, Président donne lecture à l'Assemblée du rapport moral et du rapport d'orientation pour l'association.

RAPPORT FINANCIER 2023

Céline PINSON, Trésorière, donne lecture à l'Assemblée du rapport financier de l'association pour l'année 2023.

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023

David Jumert, Président, Bertrand Guillet, Secrétaire et les vétérinaires porteurs de projet, donnent lecture à l'Assemblée du rapport d'activités de certaines actions menées par l'URGTV Centre pour l'année 2023 et de quelques projets de 2024.

VOTE DE LA RÉOLUTION PRÉSENTÉE À L'ASSEMBLÉE

L'Assemblée s'exprime à main levée. Les résolutions sont adoptées si elles sont approuvées à la majorité absolue des membres présents et représentés.

Le scrutateur est Bertrand Guillet, Secrétaire de l'association.

La cotisation annuelle régionale est approuvée à hauteur de 8 IO HT pour l'année 2025, à l'unanimité des présents et représentés (56 votes « pour » sur 56 votes exprimés).

L'ordre du jour étant épuisé, David Jumert clôture l'Assemblée Générale Ordinaire à 21h45.

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

L'ORDRE DU JOUR

- Présentation des nouveaux statuts
- Vote de la résolution

COMPTE RENDU

Cinquante-six (56) adhérents de l'Association sont présents ou représentés, représentant plus de la moitié des membres actifs à la date de l'Assemblée. L'Assemblée délibère donc valablement.

David Jumert préside la séance en sa qualité de Président en exercice du Comité Directeur. Bertrand Guillet, Secrétaire Générale de l'association, assure le secrétariat de la séance.

PRESENTATION DES NOUVEAUX STATUTS

David Jumert, Président présente la proposition de nouveaux statuts et les changements majeurs.

VOTE DE LA RÉOLUTION PRÉSENTÉE À L'ASSEMBLÉE

L'Assemblée s'exprime à main levée. Les résolutions sont adoptées si elles sont approuvées à la majorité absolue des membres présents et représentés.

Le scrutateur est Bertrand Guillet, Secrétaire de l'association.

Les nouveaux statuts sont approuvés à l'unanimité des présents et représentés (56 votes « pour » sur 56 votes exprimés).

L'ordre du jour étant épuisé, David Jumert clôture l'Assemblée Générale Extraordinaire à 22h.

LE PRÉSIDENT



LE SECRETAIRE

